

## AVIS DE CONSTRUCTION

## Petit permis de construire

<u>REQUÉRANT</u>	Monsieur et Madame Christophe Schär Impasse des Semailles 8 2824 Vicques	
<u>AUTEUR DU PROJET</u>	idem	
<u>PROJET</u>	Aménagement d'un mur de délimitation	
<u>ZONE DE CONSTRUCTION</u>	Zone d'habitation (HA)	
<u>PARCELLE(S)</u>	N° 0109	
<u>RUE (LIEU-DIT)</u>	Impasse des Semailles	<u>BÂTIMENT N° 8</u>
<u>DIMENSIONS</u>	65 m. x 1.20 m. et 1.70 m. x 0.2 m.	
<u>GENRE DE CONSTRUCTION</u>	Pied de mur en béton, mur en brique recouvert d'un crépi blanc Mur en élément préfabriqué de type pierre rustique de teinte grise	
<u>REMARQUE</u>	le mur de 1.70 m. de haut sera en retrait 0.50 m. de la parcelle n° 0109, selon les prescriptions en vigueur.	

---

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au **3 mars 2016 inclusivement**, au Secrétariat communal de Vicques, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Vicques, le 22 février 2016

SECRÉTARIAT COMMUNAL  
Section Permis de construire